

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **9 (1864)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, lieutenant-colonel fédéral.

N° 4.

Lausanne, 13 Février 1864.

IX^e Année

SOMMAIRE. — Guerre du Danemark. — Prononcé arbitral. — Nouvelles et chronique.

GUERRE DU DANEMARK.

Lausanne, 7 février 1864.

Au moment où nous écrivions, dans notre dernier numéro, que le Danemark possédait de belles traditions militaires, ravivées dans la dernière campagne de 1848-50, le commandant en chef du corps prussien, le prince Frédéric-Charles, émettait un ordre du jour qui pose une assertion bien différente de la nôtre.

Voici d'abord ce document, daté de Plœn, 28 janvier 1864 :

« Soldats de mon corps !

« Lorsque le roi m'a confié le commandement que j'exerce, il m'a chargé de vous faire savoir comment il voulait que vous remplissiez vos devoirs.

» Lorsque vous avez passé, en venant ici, dans des villes et des villages étrangers, les habitants ne vous connaissaient pas, mais votre modestie et votre affabilité vous ont valu, non-seulement une hospitalité abondante, mais ont fait aussi que vous vous êtes séparés en amis où vous étiez d'abord des hôtes mal venus. Voilà la manière de faire honneur au nom prussien. Conduisez-vous toujours ainsi dans le pays que nous devons affranchir.

» L'honneur des armes prussiennes, — tenez-vous le pour dit, — consiste à vaincre et à pardonner au vaincu comme à un frère. Ceci est chrétien, et un bon chrétien ne saurait être un mauvais soldat. Le nom prussien a une bonne renommée chez les Danois. Il est beau que nos ennemis mêmes nous estiment.

» Soldats ! dans peu de jours, on verra si nous aurons la guerre ou la paix. Si la seconde guerre danoise devait commencer, nous rencontrerons des positions retranchées, de grandes nappes d'eau et de glace. Mais votre courage et votre zèle apparaîtront avec d'autant plus d'éclat. Nous saurons surmonter tout obstacle, et aucun ne nous arrêtera plus qu'il n'est convenable. Ces obstacles ne cachent-ils